

## PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX



## OFFRE D'EMPLOI

La Ville de Shannon, qui valorise l'engagement et le bien-être au travail, recherche activement une personne audacieuse, souriante, humaine et positive pour se joindre à l'équipe.

### VOS RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du Directeur des travaux publics, en collaboration avec le Service des loisirs, le préposé à l'entretien des bâtiments municipaux effectue notamment :

- Conciergerie des bâtiments municipaux ;
- Préparation des salles, selon les réservations ;
- Surveillance des activités, selon les réservations ;
- Montage des sites pour les événements spéciaux ;
- Entretien divers (parcs et terrains de jeux, bâtiments et équipements) ;
- Toutes autres tâches connexes.

### QUALIFICATIONS

- Compétences en conciergerie de bâtiment ;
- Capacité à travailler avec le public ;
- Autonomie dans la gestion de son temps et des priorités ;
- Diplôme d'études secondaires ou équivalentes ;
- Permis de conduire valide ;
- Compétences en menuiserie, électricité, mécanique : un atout.

### CE QUE NOUS OFFRONS

**Salaire** : entre 17,00 \$ et 22.66 \$/heure

**Date d'entrée** : dès que possible

**Poste permanent** : 35 heures, réparties selon les besoins ponctuels. Il est possible que l'employé soit appelé à travailler de soir et de fin de semaine à l'occasion.

### CE DÉFI VOUS INTÉRESSE ?

Les personnes intéressées à présenter leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae, **au plus tard le lundi 9 juin 2025**, au 50, rue Saint-Patrick, Shannon (Québec) G3S 0A1, par télécopieur au 418 844-2111 ou par courriel à [rh@shannon.ca](mailto:rh@shannon.ca). Les candidatures reçues par les différents médias sociaux ne seront pas retenues.

La Ville de Shannon s'engage à offrir un milieu de travail inclusif et respectueux de la diversité. Les candidats qualifiés de tous horizons sont encouragés à postuler.

*Nous remercions tous les candidats qui soumettront leur candidature. Veuillez noter que seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La Ville de Shannon souscrit au principe d'égalité des chances en emploi.*